

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du mardi 28 avril 2026

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 15
Présents : 10
Votants : 11

Date de la convocation :
21 avril 2026

Date d'affichage :
21 avril 2026

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Romane DEPARDAY, Marina DUPUY, Nalia MICHOUX, Evelyne MILLEREUX, Messieurs, Laurent GERMAIN, Cyril JOUNEAU, Philippe LEVIEUX, Jean-Michel MARTINAT, Benjamin RONDIER.

Excusés avec pouvoir : Caroline ARTHU pouvoir Cathy BATISTE.

Excusés sans pouvoir : Nadia MARDON, Michel CANTENEUR.

Absent : Isabelle MICHARD, Julien JOURDAINE.

Secrétaire de séance : Madame Nalia MICHOUX.

DELIBERATION N° 2026-33

Objet : Commission communale des impôts direct (CCID)

Madame le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Par ailleurs, peuvent participer à la commission communale des impôts directes, sans voix délibérative, les agents de la commune, dans la limite d'un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 28 juin 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms qui est annexée à cette délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Valleenay, le 28 avril 2026

Le secrétaire de séance
Nalia MICHOUX



Le Maire,
Marina DUPUY

Diffusion sur le site internet de la commune <http://www.mairie-valleenay.fr> le :

